

2011/3328 - Restructuration du restaurant du Groupe scolaire Jean Mermoz - 194 boulevard Pinel - 69008 Lyon - Opération n° 08007001 - Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1, programme 00006 (Direction de la Construction) (BMO du 28/03/2011, p. 0701)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit de la restructuration d'un restaurant scolaire. On a trouvé plusieurs dossiers de cet ordre, il s'agit du groupe scolaire Jean Mermoz et le lancement de l'opération valeur janvier 2011 est à 580.000 €.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, concernant la transformation des cantines en selfs, on voit qu'elle s'accélère. Pas moins de cinq délibérations au menu de ce Conseil portent sur des restructurations de restaurants scolaires.

Faute d'anticipation de votre part face à une demande croissante et suite aux longues grèves du mois d'octobre dernier, vous êtes maintenant contraint de passer à la vitesse supérieure, quitte à susciter quelques mécontentements auprès des parents d'élèves, comme récemment à l'école La Fontaine dans le 4^e arrondissement. Mais cet élan risque aussi d'être contrarié par un autre problème non encore totalement résolu qui est celui de la cuisine centrale. Là, gare au blocage ! Elle est aux limites de ses capacités avec 20.000 repas par jour. Son déménagement n'est pas prévu avant 2014, alors qu'il aurait pu être anticipé lors des études sur la phase 2 de Confluence. Il est évident que cette cuisine allait devoir déménager un jour, il aurait immédiatement fallu lancer la recherche d'un nouveau site.

A ce risque de blocage pourrait aussi s'ajouter celui du personnel des cantines, tout aussi déterminant pour la bonne marche du service. En octobre, ils vous ont clairement fait comprendre qu'il y avait de gros problèmes. Après des semaines de conflits sociaux, vous avez laborieusement signé des accords avec les organisations syndicales. Alors aujourd'hui, cinq mois après, où en êtes-vous de leur mise en œuvre et de l'embauche éventuelle de personnel supplémentaire ?

Vous n'êtes donc pas à l'abri de nouvelles difficultés dans les cantines scolaires, nous ferons certainement un point à la rentrée prochaine.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous avons ce soir plusieurs dossiers qui ont trait au problème des cantines scolaires, problème que j'ai commencé à évoquer dès janvier 2010 il y a quinze mois. L'accès aux cantines scolaires est et reste un problème majeur de ce mandat.

Le début du problème, c'est un manque d'anticipation pour l'investissement : je l'ai déjà développé dans une intervention il y a quelques mois, mais il y a eu une suite de facteurs, ou plutôt d'erreurs qui n'ont pas arrangé la situation, bien au contraire.

Pour commencer, la diversification des menus qui a, comme votre Adjoint l'a déjà indiqué, entraîné une hausse de fréquentation. Pour faire face, vous avez modifié les critères d'accès aux cantines qui a eu pour effet d'écartier les enfants dont les deux parents travaillent et n'ont aucune autre solution. Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les gens qui travaillent ne sont pas pour vous une priorité.

A cela s'est ajoutée une mauvaise gestion du personnel sur le temps de midi : des vacataires difficiles à recruter, des personnels insuffisamment remplacés en cas d'absence. Tout cela a conduit à une situation sociale extrêmement tendue qui nous a valu cinq semaines de grèves, et surtout le désarroi de parents contraints de jongler pour trouver des solutions parfois très onéreuses au regard de leur budget. Des parents qui sont sortis épuisés de cette expérience et très réservés désormais sur la confiance qu'ils peuvent avoir dans le service public de la cantine.

Ce problème de pénurie de places de cantines n'est toujours pas résolu. J'en veux pour preuve la situation à l'école Jean Rostand dans le 6^e arrondissement, pour ne citer que celle-ci, où les enfants sont écartés certains jours afin d'assurer des roulements.

En fin de compte, cela provoque des dégâts collatéraux. En effet, s'il est prévu un certain nombre de fermetures de classes dans cet arrondissement, c'est parce que certains parents en ont assez et préfèrent inscrire leurs enfants dans le privé. Je ne vous savais pas, Monsieur l'Adjoint, si efficace promoteur de l'enseignement libre...

Face à cela, c'est un peu panique à bord et vous faites désormais feu de tout bois : il faut maintenant aller vite. La preuve : ce soir ce sont plus de quatre dossiers de restructuration de cantines que vous nous soumettez. Mais du coup, il n'y a plus de temps pour la concertation que vous vantez tant. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe à l'école Jean de la Fontaine dans le 4^e arrondissement.

Oui, nous allons le redire, il était temps que les cantines deviennent une vraie priorité. Vous allez me dire que vous avez rallongé le budget consacré aux cantines de 4 millions, le faisant passer de 8 à 12 millions d'euros sur ce mandat. Cependant, ces 12 millions sont à mettre en rapport avec les 620 millions d'euros du budget total d'investissement de la Ville de Lyon, qu'est-ce que cela représente ? Seulement 2 % !

Cette situation montre bien l'absence d'anticipation dont vous avez fait preuve. Cela confirme parfaitement le constat que nous avons fait il y a déjà quinze mois et que vous avez nié ! Mais les faits sont là et ce soir, ils s'imposent à vous dans l'urgence.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Oui, Monsieur le Maire, je m'étais inscrit sur les deux rapports 3328 et 3329 et je vais en profiter pour répondre à nos collègues.

D'abord, Madame de Lavernée, heureusement que l'on ne vous a pas attendu pour engager ces dossiers, puisqu'il faut savoir que pour mener à bien un dossier comme cela, avec ces sommes-là, c'est pratiquement trois ans qui sont nécessaires, depuis le lancement du dossier. Donc, on n'a pas attendu aujourd'hui pour lancer ces dossiers.

Ensuite, ici, vous devriez nous féliciter de ces rapports. Quand on ne soumet pas de rapport, on ne fait rien ! Quand on soumet des rapports, vous nous dites encore qu'on ne fait rien ! On ne sait plus quoi faire !

C'est quand même deux opérations, l'une à 580.000 € pour l'école Jean-Mermoz dans le 8^e arrondissement et l'autre à 520.000 € pour Gilbert Dru dans le 7^e arrondissement, qui vont permettre, non seulement d'augmenter les capacités d'accueil, mais également de moderniser et de mettre aux normes d'hygiène, ces offices de restaurant et les salles d'accueil.

C'est un effort important qui est fait dans le Plan de Mandat, puisqu'effectivement, vous venez de décider, Monsieur le Maire, de rajouter 4 M€. Avec les 8 M€ qui étaient programmés, cela fait 12 M€ qui sont engagés sous ce mandat et qui s'ajoutent aux 18 M€ du précédent mandat, parce que, contrairement à ce que nos collègues ont indiqué, nous n'avons pas attendu 2011 pour commencer le travail dans les restaurants.

Je vous avais déjà indiqué dans des débats précédents, qu'on ne risque pas d'engager des travaux dans tous les restaurants en même temps, sinon où ferait-on manger les enfants ? Cela n'est pas possible ! Nous ne pouvons pas dépasser un certain nombre de chantiers de restaurants chaque année et nous sommes au maximum des capacités de relocalisation, puisque les travaux d'un restaurant ne peuvent pas se faire uniquement sur la durée des vacances.

Donc, je crois que quand on connaît un peu plus sérieusement les dossiers, on ne peut pas affirmer qu'on peut régler ce type de problèmes en un claquement de doigts.

D'autre part, c'est en deux ans, une brusque accélération de la demande des parents à laquelle nous avons dû faire face, puisqu'en deux ans c'est plus de 2.000 repas supplémentaires que nous assumons : encore cette année, nous étions cet automne à 19.500 repas ; on est aujourd'hui à 20.500 repas. C'est plus de 1.000 enfants supplémentaires qui sont programmés au budget de 2011 et qui sont effectivement accueillis.

Par rapport à l'accord avec les organisations syndicales, les recrutements sur lesquels nous nous étions engagés, sont aujourd'hui réalisés, lancés par la Direction de l'Éducation et la Direction des

Ressources Humaines. Les engagements sont tenus et aujourd'hui nous sommes sortis de la crise de cet automne. Cela ne veut pas dire que tout est parfait ! Il nous reste encore des efforts à faire, d'autres chantiers vont être ouverts, au rythme qui est supportable pour la relocalisation.

Sur la cuisine centrale, nous avons là aussi engagé le dossier de reconstruction de la cuisine centrale et en attendant nous ferons appel à des ressources supplémentaires pour pouvoir assurer le nombre de repas nécessaires.

M. LE MAIRE : Merci bien, cher Collègue.

Vous savez, de toutes façons, Mme de Lavernée, quand elle est là, elle dénonce votre politique, mais quand elle est chez elle, après, elle dit que votre politique, c'est elle qui l'a faite ! Par exemple sur les crèches, je regarde « l'Adjointe Inès de Lavernée annonce une nouvelle crèche, rue de Savoie », elle annonce que vous réalisez... c'est très bien comme cela ! On va lui laisser annoncer, parce que lorsque le champion qu'on soutient... et je regardais « Aujourd'hui en France » d'aujourd'hui, sur la côte de son champion : pas confiance 74 % ! Que voulez-vous qu'elle fasse, Mme de Lavernée, sinon d'un côté dénoncer et de l'autre côté, revendiquer ! On va laisser faire comme cela et puis on va continuer, comme on en a l'habitude, avec la confiance des Lyonnais !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)